

NOMBRE DE PÉRIODES D'APPRENTISSAGE SELON LE MÉTIER

MÉTIER	NOMBRE DE PÉRIODES	NOMBRE D'HEURES (2000 heures par période)
Briqueteur-maçon	3	6000
Calorifugeur	3	6000
Carreleur	3	6000
Charpentier-menuisier	3	6000
Chaudronnier	3	6000
Cimentier– applicateur	2	4000
Couvreur	2	4000
Électricien	4	8000
Ferblantier	3	6000
Ferrailleur	1	2000
Frigoriste	4	8000
Grutier (Classe A)	1	2000
Grutier (Classe B)	1	2000
Installateur système de sécurité	3	6000
Mécanicien d'ascenseur	5	10 000
Mécanicien machines lourdes	3	6000
Mécanicien protection-incendie	4	8000
Mécanicien industriel	3	6000
Monteur assembleur	3	6000
Monteur-mécanicien (vitrier)	3	6000
Opérateur d'équipement lourd	1	2000
Opérateur pelles	1	2000
Peintre	3	6000
Plâtrier	3	6000
Poseur de revêtements souples	1	2000
Poseur de systèmes intérieurs	3	6000
Tuyauteur	4	8000